



Procédure collective et participation majoritaire

Par Paul33

Bonjour,

Je me permets de vous contacter concernant le fonctionnement des procédures collectives et son implication pour les sociétés détenues.

Prenons l'exemple d'une société A qui se mette en procédure de sauvegarde. Cette société A possède une participation majoritaire de 49,99% dans une société B. Quel est l'impact de la procédure collective de la société A sur la société B ?

Je vous remercie.

Cordialement,

Paul